



**PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 3 septembre août 2024 à 19 h 00 en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec)**

**Sont présents:** Monsieur Pierre Séguin, maire  
Madame Nancy Pelletier, conseillère  
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller  
Madame Gabrielle Labbé, conseillère  
Monsieur Pierre-Yves L'Heureux, conseiller  
Monsieur Olivier Prigent, conseiller  
Monsieur Denis Ladouceur, conseiller  
Madame Nancy Forget, directrice générale  
Monsieur Jean St-Antoine, greffier par intérim

**2024-09-245 1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION**

CONSIDÉRANT qu'un avis de convocation à la présente séance extraordinaire a été notifié à chaque membre du conseil conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gabrielle Labbé appuyé par Pierre-Yves L'Heureux et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 3 septembre 2024 tel qu'il est proposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2024-09-246 2. MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ NUMÉRO 305**

CONSIDÉRANT l'information transmise au conseil municipal par la directrice des ressources humaines à l'égard de l'employé numéro 305.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Deslauriers, appuyé par Denis Ladouceur et résolu:

D'ENTÉRINER la recommandation de suspendre l'employé numéro 305, sans solde, pour une journée.

QUE la date de la suspension soit déterminée ultérieurement par le directeur du service concerné.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun public n'est présent, donc la période de questions n'a pas lieu.

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la séance levée à 19 h 05.

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU 10 septembre 2024

*(Original signé)*

\_\_\_\_\_  
PIERRE SÉGUIN  
MAIRE

*(Original signé)*

\_\_\_\_\_  
TANYA MASSABNI, AVOCATE  
GREFFIÈRE ADJOINTE